

Tuteur dans le secteur non marchand : sensibilisation à l'accompagnement des nouveaux engagés	
1. Identifier les enjeux de la fonction du tuteur	<ul style="list-style-type: none"> - Définir son rôle et ses missions principales. - Repérer différentes formes de tutorat dans le secteur non marchand (formation, intégration, insertion...). - Énoncer diverses représentations par rapport au rôle de « tuteur » : ressentis, motivations, craintes, opportunités d'apprendre et d'évoluer... - Participer à la clarification de la répartition des rôles et des responsabilités entre le tuteur, le supérieur hiérarchique et les collègues. - Identifier les principales difficultés rencontrées par le tuteur dans la pratique.
2. Appréhender le public concerné	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la situation spécifique du travailleur (ex. : travailleur ayant une aptitude réduite au travail, chômeur de longue durée) ; adapter son accompagnement en fonction de ses antécédents. - Identifier les représentations et attentes les plus fréquentes par rapport au contexte professionnel et au métier.
3. Accueillir et accompagner le nouveau travailleur	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaissance avec le nouvel engagé. - Faciliter son intégration au sein de l'institution et dans l'équipe (assurer une fonction de relais). - Utiliser les supports d'information (fardes d'accueil, de procédures...). - Clarifier les usages explicites et implicites de l'institution (ligne hiérarchique, modes de communication, règlement de travail, méthodes, horaires, déontologie, projet institutionnel, règles d'hygiène et de sécurité...). - Expliquer les pratiques, les principales situations de travail et les tâches à accomplir.
4. Accompagner les débuts (semaines, mois)	<ul style="list-style-type: none"> - S'entretenir de manière régulière avec son collègue (formellement et informellement). - S'enquérir des éventuelles questions. - Vérifier la compréhension et l'assimilation du travail à accomplir. - Proposer des pistes de solution si des lacunes sont observées auprès du nouvel engagé. - Pouvoir donner un feedback constructif (positif ou négatif) sur l'évolution du nouvel engagé au sein de l'institution et/ou du service.